Voici un message à destination de tous les présidents, tous les bureaux de club, et de tous leurs entraineurs.

Bonjour à tous,

Permettez-nous tout d'abord, au nom du comité 44, de vous souhaiter une très belle année 2023, pour vous et vos familles. Qu'elle vous apporte santé et réussites, tant sur le plan personnel que dans vos vies associatives.

En ce début d'année, nous souhaitons relancer une ETD 44 (Équipe Technique Départementale).
De nouveau cette année, le programme FFN a évolué. Les changements sont principalement ciblés sur les populations Avenirs et Benjamins (anciens Jeunes).

A l'initiative de notre ligue pays de Loire, les 5 départements ont été réunis début janvier afin de travailler sur une harmonisation des programmes départementaux. Notre volonté est de recréer une ETD afin que les clubs, via leurs éducateurs, soient intégrés à la vie et au développement du département.

Quel format pour l'ETD ?

L'ETD est un groupe de travail, une commission. Il n'est pas nécessaire d'être élu au comité44 pour participer à une ETD. Tout entraineur dans un club du département peut demander à y participer.

L'ETD est force de proposition pour faire remonter des informations qu'elle juge nécessaire à la commissions sportive. (Membre élus départementaux). Et cette commission sportive aura pour rôle de transmettre les conclusions au comité44.

Quelles missions ?

Les missions des ETD peuvent être diverses :

- Compte-rendu des compétitions départementales organisées, afin d'avoir un retour sur des problématiques à résoudre pour les compétitions suivantes. (Horaires/durées/programmes/organisation, etc.…)
- Echange sur les projets déjà existants (ex : stage44)
- Propositions libres, proposition de projets de développement du département (côté sportif)

Sous quelle forme ?

Référente des ETD : Cathy SITAUD

Commission **ECOLE DE NATATION ET AVENIRS**	Commission **BENJAMINS**	Commission **JUNIORS SENIORS**	Commission **MAITRES**

Nous souhaitons que chaque commission soit composée de 3 ou 4 entraineurs de clubs différents.
Il est souhaitable qu'un entraineur ne se positionne que dans une seule commission.

Chaque commission sera libre dans son organisation, afin de se regrouper aux moments qui lui convient.
Un membre de la commission sportive peut être présent en soutient logistique si nécessaire.

La commission sportive 44 organisera une réunion ETD après les vacances de février 2023 pour lancer cette action, et présenter les membres de chaque commission.

Quel investissement ?

La participation à une commission n'est pas contraignante. Toutes les réunions peuvent se faire en visio, en fonction des horaires des membres de commission.

Il est par exemple possible que la commission se réunisse 1h en début de mois afin de pouvoir faire un retour 1

Aux présidents :

Nous demandons aux présidents des clubs d'accompagner et d'encourager leurs entraîneurs dans cette action (libération de temps) car nous sommes persuadés que ces échanges et retours nous permettront d'améliorer nos fonctionnements, éducateurs, clubs, département et ligue.

Aux entraineurs :

Pour faire partie des commissions, merci d'envoyer un mail à cathysit.jac@free.fr avant le samedi 11 février 2023.

Contenu de votre mail :
- Nom prénom
- mail et téléphone
- Club
- Les catégories que vous encadrez aujourd'hui
- Commission souhaitée , mettre 2 choix dans l'ordre de préférence au cas où une commission serait déjà pourvue.

Suite au 11 février, nous vous contacterons afin de lancer le projet.

Comptons sur nous tous, présidents, bureaux, entraineurs, élus, afin de développer nos structures et notre natation.

Si vous souhaitez plus d'information n'hésitez pas à nous contacter.

cathysit.jac@free.fr ou david.delcambre.ssn@gmail.com

Sportivement

Catherine SITAUD
Présidente Commission sportive 44